

Plérin, le 28 mars 2024

Cher Adhérent,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à l'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor qui se tiendra le :

**Samedi 20 avril 2024 à 09 h 00**  
**Espace Roger-Ollivier à PLÉRIN (13 rue du Stade)**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2023
- Rapport moral du président
- Ratification des cooptations de Bruno LE GUERHIER, administrateur du pays n°4, et de Guy POLLET, administrateur représentant les associations de chasse communales
- Approbation des comptes de l'exercice 2022/2023
- Rapport spécial et rapport de gestion du commissaire aux comptes
- Rapport d'activités
- Approbation du budget prévisionnel 2024/2025
- Approbation du projet d'arrêté relatif à la chasse dans les Côtes d'Armor 2024/2025
- Remise des médailles
- Questions écrites

Pour y participer, vous devrez présenter votre validation du permis de chasser pour la saison 2023/2024 ou justifier de votre qualité d'adhérent territorial en présentant votre carte fédérale.

Je vous rappelle que toutes les personnes ayant validé leur permis de chasser dans le département en 2023/2024 sont conviées à cet événement.

Un cocktail déjeunatoire vous sera offert à l'issue de l'assemblée.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, Cher Adhérent, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Yvon MÉHAUTÉ

